



PRÉFET DU GERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE A MAUPAS LES DIMANCHES 19 ET 26 SEPTEMBRE 2021

Auch, le 23 Juillet 2021

Suite au décès de Monsieur Bernard SOURBETS, maire de la commune de Maupas et à la démission d'un conseiller municipal, il y a lieu de compléter le conseil municipal en vue de l'élection d'un nouveau maire et de ses adjoints. Les électeurs de la commune de **MAUPAS** sont convoqués, par arrêté préfectoral du 22 juillet 2021 pour **élire DEUX conseillers municipaux**.

Les déclarations de candidatures, désormais obligatoires, y compris pour les élections partielles, seront reçues à la préfecture :

- avant le 1^{er} tour de scrutin, du mardi 31 août au jeudi 2 septembre 2021 inclus, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 jusqu'à 18h00 le jeudi 2 septembre 2021, et
- en cas de second tour, si nécessaire (même en l'absence de candidat pour le 1^{er} tour, si de nouveaux candidats se présentent ou si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir) les lundi 20 septembre 2021 (9h00-12h00 et 14h00-17h00) et mardi 21 septembre 2021 (9h00-12h00 et 14h00-18h00).

Les déclarations transmises par voie postale, télécopie ou messagerie électronique ne sont pas recevables.

Cette élection se déroulera le dimanche 19 septembre 2021, de 8h00 à 18h00, pour le 1^{er} tour, et, en cas de second tour, le dimanche 26 septembre 2021.

S'agissant d'un scrutin plurinominal majoritaire à 2 tours, pour être élu un candidat doit recueillir :

- au 1^{er} tour, la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits,
- au 2nd tour : la majorité relative, quel que soit le nombre de votants.

Dans les 15 jours suivant l'élection de ces deux conseillers municipaux, le conseil municipal sera convoqué pour procéder à l'élection du nouveau maire et de ses adjoints.

Service départemental de la communication interministérielle de l'Etat

Tél. 05.62.61.43.68
Portable. 06.34.31.26.98
Mél : pref-communication@gers.gouv.fr

3, Place du Préfet Claude Erignac
32000 AUCH

